

Edito

Ce trimestre, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a continué de progresser afin d'améliorer la mobilité régionale. Avec Modalis, Nouvelle-Aquitaine Mobilités facilite les déplacements des usagers en développant des supports et des titres communs aux différents réseaux et en intégrant les solutions billettiques de demain. C'est dans ce sens qu'une démonstration des équipements billettiques a eu lieu à Limoges. De plus, une nouvelle ligne de Car Express a été lancée et de nombreuses communautés de covoiturage ont vu le jour.

La Vie des Bassins

Première présentation des équipements billettiques Modalis

Avant la tenue du Comité de bassin « Limousin – Périgord » du 13 juin à Limoges, Nouvelle-Aquitaine Mobilités a présenté aux élus et techniciens l'activité de la cellule billettique Modalis, en charge d'administrer et d'opérer la carte Modalis, ainsi que les nouveaux canaux de vente et de distribution, facilitateurs d'accès aux transports publics à l'échelle de la région.

Plus d'une trentaine de participants a pu découvrir et tester l'application et équipements, en cours d'élaboration, que Nouvelle-Aquitaine Mobilités ambitionne de déployer, avec ses membres, pour faciliter et fluidifier les mobilités sur l'ensemble des territoires néo-aquitains.



Zoom sur...

Plus de 90 communautés ont été créées sur Covoit Modalis !

Après 1 an de service, la plateforme **Covoit Modalis** a dépassé les **90 communautés**. Les communautés sont des regroupements de personnes partageant des intérêts de déplacements communs. L'objectif principal d'une communauté est de faciliter les mises en relation pour covoiturer et rendre les trajets plus écologiques. Ces communautés peuvent inclure les salariés d'une entreprise, les employés d'une zone d'activité ou les bénévoles d'associations.

Aujourd'hui, 1 200 usagers utilisent déjà la plateforme. Afin de développer encore plus le service, n'hésitez pas vous aussi à utiliser et relayer Covoit Modalis !



Horizon 2020



NOUVEAU

Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est constituée en centrale d'achats

Afin de promouvoir la coopération et la mutualisation des achats sur son territoire, Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est constituée en centrale d'achats au profit des acteurs engagés dans la mobilité.



Objectifs :

- Mutualiser les achats afin d'obtenir des économies d'échelle
- Simplifier/faciliter l'accès à la commande publique grâce à une relation directe entre le membre ou son exploitant et le titulaire du marché (conclu par NAM).



Fournitures déjà disponibles :

- Cartes et tickets sans contact Modalis.
- Licences et logiciel TAD.

A compter de 2025 :

- Abris vélos sécurisés de taille et matériaux différents
- Equipements et panneaux de signalisation covoiturage
- Prestations d'animation covoiturage.

Une nouvelle ligne de car express reliera La Rochelle – Niort à compter du 2 septembre 2024

Cette nouvelle ligne de car express, à haut niveau de service, prévue pour septembre 2024 reliera La Rochelle à Niort **avec une desserte au plus près des zones d'emplois**. C'est la troisième ligne mise en service (après celles de Créon - Bordeaux en 2019 et Blaye - Bordeaux en janvier 2024) sur les 6 lignes du réseau de cars express identifiés par Nouvelle-Aquitaine Mobilités dans le cadre du schéma multimodal.

Toujours dans l'actualité des cars express : à partir du 31 août 2024 les numéros des lignes de cars régionaux en Gironde seront modifiés. La ligne **Créon – Bordeaux** deviendra la 470, tandis que la ligne **Blaye – Bordeaux** conservera son numéro 430.

Le service de vélos en libre-service Vélo Modalis

fête son premier anniversaire ! 🎉

Vélo Modalis, mis en place à titre expérimental le long de la ligne TER Royan-Angoulême disponible en gare et en ville à Royan, Cognac, Saintes et Angoulême fête son premier anniversaire. Depuis 1 an, Vélo Modalis c'est :



18 000
trajets



3 300
usagers



90 000 km
parcours



88%
d'usagers satisfaits

NOUVELLE-AQUITAINE
MOBILITES

fêtera ses 5 ans le
14 novembre 2024

À cette occasion le syndicat organisera un séminaire des mobilités avec démonstration ainsi que la deuxième édition des Trophées des mobilités